

PRIX ET MÉDAILLES À ATTRIBUER EN 2019
PAR L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES

GRANDS PRIX

Prix Charles Aubert – Droit (10 000 euros)

Par testament, Charles Aubert, ancien conseiller d'Etat, décédé en 1999, a fait un legs à l'Académie, afin qu'elle distribue chaque année un prix à un juriste ou à un historien.

Prix Charles Aubert – Histoire (10 000 euros)

Par testament, Charles Aubert, ancien conseiller d'Etat, décédé en 1999, a fait un legs à l'Académie, afin qu'elle distribue chaque année un prix à un juriste ou à un historien.

Prix Louis Cros (10 000 euros)

En mémoire de Louis Cros, le Comité universitaire d'information pédagogique a créé ce prix annuel qui récompense des œuvres éditées ou des travaux universitaires dans le domaine de l'éducation et de la formation.

Prix de la Fondation culturelle franco-taïwanaise (deux prix de 25 000 euros)

La fondation a pour mission de récompenser chaque année des œuvres artistiques ou littéraires mettant en lumière les rapports entre l'Europe et le monde chinois et/ou contribuant à l'intensification des rapports culturels entre l'Europe et Taïwan. Les lauréats pourront être issus de tous les pays européens ou de Taïwan. Voir les modalités d'inscription : <https://academiesciencesmoralesetpolitiques.fr/prix-franco-taiwanais/>

Prix Lucien Dupont (10 000 euros)

Ce prix annuel est destiné à récompenser toute personne qui, par une action quelconque, aura contribué ou tendu à contribuer à la suppression des sujétions ou formalités inutiles de caractère administratif ou judiciaire qui compliquent la vie des citoyens.

Prix Madeleine Laurain-Portemer (7 000 euros)

Ce prix annuel est destiné à récompenser l'auteur d'un ouvrage consacré à un sujet portant sur l'Histoire des Temps modernes (1492-1789), sans distinction quant à la zone de géographie étudiée.

Prix Guido et Maruccia Zerilli-Marimo (13 500 euros)

Ce prix annuel, doté par la fille de Guido et Maruccia Zerilli-Marimo, est destiné à une œuvre qui met en valeur le rôle de l'économie libérale dans le progrès des sociétés et l'avenir de l'homme.

Prix de thèse de la Fondation des travaux historiques et scientifiques

La Fondation des travaux historiques et scientifiques décerne chaque année des prix de thèse à de jeunes chercheurs. Deux prix de thèse seront attribués en 2019 : un en histoire, histoire de l'art ou archéologie des civilisations antiques et l'autre en histoire ou philologie des civilisations médiévales. Voir les modalités du concours sur le site du Comité des travaux historiques et scientifiques : <http://cths.fr/pt/index.php>.

Prix des sociétés savantes de la Fondation des travaux historiques et scientifiques

La Fondation des travaux historiques et scientifiques organise chaque année un concours pour aider une société savante (membre de l'annuaire du Comité des travaux historiques et scientifiques) à développer un projet en rapport avec son objet. Voir les modalités sur le site du Comité des travaux historiques et scientifiques :

<http://www.chartes.psl.eu/fr/actualite/appel-candidature-prix-societes-savantes-2019>.

SUR PROPOSITION DE LA SECTION DE PHILOSOPHIE

Prix Dagnan-Bouveret (médaillon)

Ce prix est destiné à favoriser les études de psychologie en attribuant un prix, ou de tout autre manière, notamment en donnant des subventions soit à des expériences, soit à des publications.

Prix Grammaticakis-Neumann (1 100 euros)

Ce prix annuel est destiné au meilleur travail scientifique compatible avec l'esprit de la philosophie pragmatique.

SUR PROPOSITION DE LA SECTION DE MORALE ET SOCIOLOGIE

Prix Émile Girardeau (1 300 euros)

Ce prix annuel est destiné à récompenser un ouvrage ou mémoire ayant trait aux sciences économiques ou sociologiques.

*SUR PROPOSITION DE LA SECTION DE LÉGISLATION, DROIT PUBLIC ET
JURISPRUDENCE*

Prix Choucri Cardahi (4 500 euros)

Ce prix annuel est destiné à récompenser l'auteur d'un ouvrage ou d'une œuvre dans son ensemble, écrite en langue française, ayant traité de façon particulièrement brillante un sujet de droit international, de philosophie du droit ou de morale. Il pourra également être décerné à toute personne morale ayant œuvré dans ces domaines.

Prix Francis Durieux (3 000 euros)

Francis Durieux a donné, en 1926, une impulsion décisive aux Jurisclasseurs. Ce fut une révolution dans l'édition juridique, celle des feuillets mobiles, de la mise à jour régulière des différents Traités qui voient alors le jour. Il devient en quelques années le premier éditeur juridique français. En créant, en 2003, un prix qui récompenserait des ouvrages utiles aux praticiens du droit, son fils souhaite perpétuer cette œuvre essentielle de mise à disposition de tous des ressources juridiques.

Prix Henri Texier I (500 euros)

Ce prix a pour vocation de subventionner toute action pratique et efficace de défense de la liberté individuelle et du droit de propriété, soit par l'attribution d'un prix à l'auteur du meilleur tract pratique faisant ressortir d'une façon simple et convaincante les fondements et justifications de ces droits, soit en subventionnant leur publication et leur diffusion.

*SUR PROPOSITION DE LA SECTION D'ÉCONOMIE POLITIQUE, STATISTIQUE ET
FINANCES*

Prix Olivier Lecerf (médaillon – Les actifs de la Fondation dont utilisés pour l'organisation d'un colloque annuel autour du lauréat, de son action et/ou de son œuvre)

Olivier Lecerf (1929-2006), président de Lafarge de 1974 à 1989, a toujours défendu et illustré une conception humaniste du management de l'entreprise, conception qu'il a exprimée par la formule : « Mettre l'homme au cœur de l'entreprise ». Pour perpétuer ses

valeurs humanistes, Bertrand Collomb et Lafarge ont créé, en 2008, une fondation qui porte son nom, avec le soutien de L'Oréal et de Saint-Gobain. La Fondation Olivier Lecerf s'est donné pour but d'honorer et de faire connaître des actions, des travaux ou des ouvrages qui s'inscrivent dans la tradition de l'humanisme entrepreneurial d'Olivier Lecerf.

Prix spéciaux de la section Économie politique, statistique et finances

Les prix spéciaux de la section Économie politique, statistique et finances de l'Académie des sciences morales et politiques sont destinés à couronner des ouvrages qui auront été jugés particulièrement honorables par les membres de la section.

SUR PROPOSITION DE LA SECTION D'HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE

Prix Jean Sainteny (700 euros)

Ce prix annuel est destiné à couronner un ouvrage concernant le développement politique, économique ou culturel ou les relations internationales, notamment en Asie du Sud-Est et en Afrique, dans l'esprit qui fut celui de l'action de Jean Sainteny.

Prix Georges Mauguin

Ce prix biennal est destiné à récompenser l'auteur d'une publication érudite relative à Napoléon Bonaparte ou à l'époque napoléonienne.

Prix Maurice Baumont (médaille)

Ce prix annuel est destiné à récompenser une étude historique, de préférence consacrée à l'histoire contemporaine de l'Allemagne et du monde germanique ou encore à l'histoire des deux guerres mondiales et aux périodes qui les ont précédées et suivies.

SUR PROPOSITION DE LA COMMISSION MIXTE

Bourse Marcelle Blum (1 000 euros)

Cette bourse annuelle est destinée à permettre à une agrégée de l'Université de faire des études de psychologie féminine.

Prix Corbay (médaille)

Ce prix annuel est destiné à récompenser celui qui aura produit l'œuvre la plus utile dans l'ordre des sciences, des arts, des lois, de l'agriculture, de l'industrie ou du commerce.

Prix Ernest Lémonon (médaille)

Ce prix annuel est destiné à un ouvrage français traitant de politique étrangère contemporaine ou de questions économiques ou sociales contemporaines, françaises ou étrangères.

Prix Henri Texier II (1 000 euros)

Ce prix annuel est destiné à récompenser une œuvre de défense de la beauté de la France.

Prix Luc Durand-Réville (2 500 euros)

Ce prix annuel est destiné à récompenser un travail relatif à l'aide de la France ou de l'Europe au profit du développement économique du tiers- monde, qu'il s'agisse d'un travail intellectuel (thèse, rapport, traité, ouvrage de vulgarisation, etc.) ou d'une action pratique précise (enquêtes, transferts de compétence, dotation, etc.).

SUR PROPOSITION DE LA SECTION GENERALE

Prix Louis Marin (médaille)

Ce prix annuel est destiné à récompenser une œuvre de sciences humaines.

SUR PROPOSITION DE JURYS PARTICULIERS

Prix Edmond Fréville – Pierre Messmer (1 300 euros)

Ce prix annuel sera décerné au meilleur travail original, livre, brochure, note ou notice, écrit en français, imprimé ou manuscrit, fait dans la période des deux années précédentes sur l'organisation, le régime ou le fonctionnement des ministères militaires (guerre ou marine) français ou étrangers (administration centrale, commandement, officiers, troupes, services divers). Il pourra aussi être attribué à un ouvrage traitant de stratégie militaire.

Prix Pierre-Georges Castex de littérature française (200 euros)

Prix annuel destiné à couronner une étude d'histoire ou de critique littéraire, écrite dans notre langue, consacrée pour l'essentiel à une œuvre ou à des œuvres appartenant au patrimoine national, de préférence déjà publiée, ou bien en voie de publication.

SUR PROPOSITION DU BUREAU

Prix Daniel Strasser (1 500 euros)

Ce prix annuel, créé par Madame Daniel Strasser, Princesse Radziwill pour honorer la mémoire de Daniel Strasser, membre de la Cour des Comptes européenne à Luxembourg, directeur général du Budget à la Commission à Bruxelles, chargé de mission à Matignon, conseiller-maître près la Cour des Comptes à Paris, est destiné à récompenser une action éducative ou un travail en langue française, publié ou manuscrit, contribuant à approfondir la connaissance des réalités européennes et plus particulièrement les aspects économiques, financiers et institutionnels de l'Union européenne. Le prix distinguera une personne physique, jeune de préférence, ou une personne morale (Université, association, collectivité ou centre de recherches...) à l'exclusion de celles à caractère commercial.

Prix Édouard Bonnefous (3 300 euros)

Ce prix annuel est destiné à récompenser alternativement une œuvre qui aura contribué à alléger le poids de l'État sur les citoyens et une œuvre consacrée à la défense de l'homme et de son environnement. En 2019, il récompensera une œuvre consacrée à la défense de l'homme et de son environnement.

Prix Bernard Destremau (500 euros)

Ce prix annuel est destiné à récompenser un athlète de haut niveau qui a su concilier la pratique d'un sport de compétition avec la poursuite d'études supérieures.

DIVERS

Fondation Daigremont (aides et secours)

<https://academisciencismoralesetpolitiques.fr/aides-et-secours/>

Prix Claude Berthault – Institut de France (2 000 euros)

Les revenus de la Fondation seront attribués soit comme encouragement à des familles de cultivateurs ou de marins du littoral de la Manche et de l’Océan, soit comme récompenses à des œuvres artistiques ou scientifiques qui pourraient accroître le renom de la nation française.

Prix de la Fondation du chanoine Delpuch – Institut de France (300 euros)

Les revenus de la Fondation doivent être employé pour le plus utile profit moral, intellectuel et religieux de la France.

Prix de la Fondation Delmas – Institut de France (5 000 euros)

Ce prix est destiné à accorder chaque année des secours à un ou plusieurs artistes nécessaires, choisis parmi les peintres, romanciers, philosophes ou autres penseurs, le plus discrètement possible.

Prix Solon

<http://www.concours-solon.fr>